

FICHE-OUTIL : LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Définition.

Un objectif pédagogique décrit ce que **l'apprenant est censé réaliser concrètement** à l'issue de son apprentissage au cours d'une séquence pédagogique. Ils sont déterminés par le formateur pour construire, conduire et évaluer les séquences de formation. Ils se caractérisent par une forte exigence dans leur formulation.

Caractéristique d'un objectif pédagogique.

La formulation d'un objectif pédagogique doit répondre aux conditions suivantes :

1. Décrire de façon univoque le contenu de l'intention pédagogique,
2. Décrire une activité de l'apprenant identifiable par un comportement observable
3. Mentionner les conditions dans lesquelles le comportement souhaité doit se manifester,
4. Indiquer à quel niveau doit se situer l'activité terminale de l'apprenant et quels sont les critères d'évaluation du résultat. (norme de performance).

Exemple :

Etant donné la maquette d'un générateur à vapeur placée sur la table, l'apprenant doit être capable d'identifier correctement et de nommer au moins dix éléments constitutifs du générateur. Il devra ensuite expliquer le fonctionnement d'au moins 5 d'entre eux.

Les différents domaines d'objectifs pédagogiques ;

On distingue

- des objectifs cognitifs (connaissance et savoir-faire intellectuels)
- des objectifs psychomoteurs (habileté, savoir-faire gestuels)
- des objectifs affectifs (attitudes et savoir-faire sociaux, l'état d'esprit).

On utilise parfois les termes de :

Savoir (théoriques, méthodologiques, procéduraux)

Savoir-faire (intellectuels, gestuels)

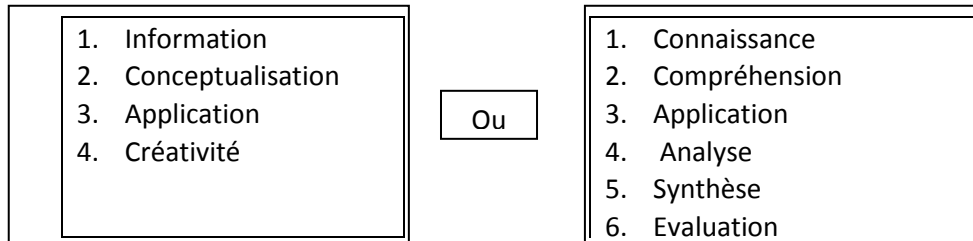
Savoir être. (Attitudes, savoir-faire sociaux, comportements relationnels).

Les différents niveaux d'objectifs pédagogiques.

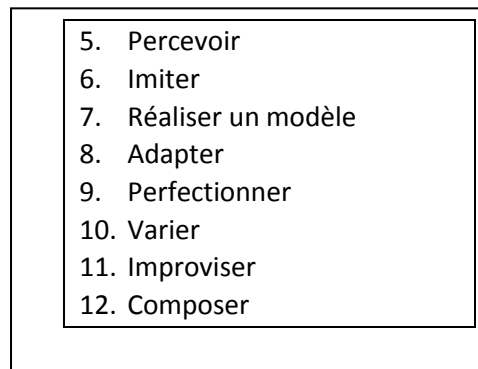
On classe également les objectifs **par niveau de complexité ou d'implication de l'apprenant**.¹

Selon la hiérarchisation suivante (de la plus faible à la plus forte implication) :

Pour les objectifs du domaine cognitif par exemple :



Pour objectifs psychomoteurs (habileté, savoir-faire gestuels) :



Méthodes

Les objectifs cognitifs mettent l'accent **sur le savoir de l'apprenant** et la façon dont celui-ci le manifeste (c'est à dire le rend **observable**). Le savoir ne consiste pas uniquement à se souvenir des informations. C'est aussi comprendre et interpréter une situation, résoudre un problème posé. Les opérations mentales en jeu peuvent être d'une complexité croissante. Il est plus simple de réciter une table de multiplication que de l'utiliser dans un calcul mental. Il est plus simple de faire un calcul mental que de résoudre un problème mathématique.

Il sera donc utile de prendre en **simple la notion de niveaux d'objectifs** pour construire une action de formation en allant progressivement **du plus simple au plus compliqué**.

Les objectifs psychomoteurs concernent l'habileté physique, **la dextérité** dans la manipulation d'objets.

Une progression existe également :

- imiter un geste,
- manipuler des éléments,
- coordonner ses gestes avec précision,
- acquérir des automatismes

¹ Une hiérarchisation de ce type s'appelle une **taxonomie**. Il en existe plusieurs (celles de BLOOM, les objectifs cognitifs, celle de HARROW ou JEWETT pour les objectifs du domaine psychomoteur, celle de KRATHWOHL pour les objectifs du domaine affectif.)

Les objectifs affectifs mettent en jeu **les attitudes, les valeurs** que doit acquérir l'apprenant. Il est possible de formuler une hiérarchie dans les comportements :

- être réceptif à une consigne, une stimulation
- réagir de façon appropriée devant une situation
- acquérir une conviction, intérioriser des valeurs,

A titre d'exemple dans une formation à la sécurité, on peut viser plusieurs niveaux :

- *Le formateur sensibilise les stagiaires au problème des accidents du travail,*
- *Il les entraîne afin qu'ils acquièrent certains réflexes et appliquent les consignes de sécurité,*
- *Il les incite à adhérer pour qu'ils prennent des initiatives dans le domaine de la prévention des accidents.*

Les activités intellectuelles que visent les objectifs cognitifs sont par nature inobservables, mais on peut les relier à des comportements observables qui nous renseignent sur ces activités intellectuelles :

Exemple : l'apprenant doit être capable de " citer 5 éléments "

Une série de verbes d'activités permettent de définir les objectifs cognitifs :

- nommer
- étiqueter,
- souligner,
- rédiger,
- réciter, décrire, expliquer,
- comparer, démontrer,
-

Les verbes utilisés peuvent correspondre aux différents niveaux de performance visée :

Niveau information	Niveau conceptualisation	Niveau application
Nommer	Traduire	Calculer
Rappeler	Reconnaître	Construire
Reconnaître	Situer	Utiliser
Enumérer	Décrire	Comparer
Réciter	Expliquer	Analyser
Souligner	Reformuler	Résoudre
Citer	Classer	Démontrer
...	Illustrer	Assembler
	...	Organiser
		...

Pour en savoir plus, reportez-vous à la fiche-outil listant les VERBES D'ACTION A UTILISER DANS LE CADRE DE LA FORMULATION D'OBJECTIFS PEDAGOGIQUES